



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Présentation du rapport financier 2013 de la Ville de Sainte-Adèle

Un excédent de fonctionnement de 963 214 \$

Sainte-Adèle, le 17 juin 2014 – Le 16 juin dernier, lors de la séance ordinaire du conseil municipal, la trésorière de la Ville de Sainte-Adèle, Brigitte Forget, a déposé le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013. « Ce rapport est un outil indispensable qui permet de dresser un bilan précis de notre année financière mais aussi, d'évaluer de façon critique le processus de gestion administrative de la Ville. » précisait le Maire Charbonneau.

Ainsi, la ville termine son année 2013 avec un excédent de fonctionnement de 963 214 \$, soit 4 % du budget total en 2013. Cet excédent est attribuable en partie aux droits de mutation, aux compensations pour la TVQ, à des services rendus par la cour municipale ainsi qu'à l'affectation du fonds réservé pour la réfection des rues.

Ce rapport fait également état de certaines dépenses additionnelles qui proviennent en partie d'investissements dans les infrastructures, dont 136 900\$ qui furent consacrés à la réparation des fossés, dépense qui n'était pas prévue au budget. « Ceci illustre très bien que notre stratégie financière atteint les objectifs visés, soit ceux de préserver la stabilité financière de la Ville tout en continuant de travailler à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. » de poursuivre M. Charbonneau.

Parmi les diverses réserves auxquelles le conseil municipal souhaite affecter l'excédent de fonctionnement, il a été convenu qu'une somme de 314 400\$ sera consacrée au paiement de l'annuité de la dette pour le projet du parc Claude-Henri-Grignon et de la Place des citoyens en 2015. Le Maire a tenu à souligner que ce projet, inauguré en 2013, représente un investissement majeur qui contribue à la revitalisation du centre-ville tout en offrant aux adélois, un milieu de vie unique. « Nous traçons un bilan positif de cet exercice financier qui reflète notre détermination à mettre de l'avant des mesures concrètes visant le développement social de notre collectivité telles que l'illustrent très bien le projet du parc Claude-Henri-Grignon et la création d'une riche programmation d'activités quatre saisons. »

Rappelons que le rapport financier de la Ville de Sainte-Adèle a été vérifié par Yves de Carufel CPA inc.